

Remplacement du mazout—Loi

continuation du programme de conversion domiciliaire et industrielle.

Il est évident que la loi mise en place par le gouvernement libéral a été un succès, puisque, en fait, les objectifs ont presque été complètement atteints pour la période 1980 à 1983.

En fait, 95 p. 100 des 780,000 unités d'habitation devant être converties à des sources d'énergie alternative durant cette période ont fait l'objet d'une conversion. Au Québec, en particulier, où les compagnies d'énergie provinciales ont mis sur pied des plans complémentaires, les conversions ont connu un très grand succès. En fait, 132,000 des 244,000 unités d'habitation ayant fait l'objet de conversions en 1984 étaient situées au Québec. En 1983-1984 seulement, les citoyens québécois ont reçu du gouvernement fédéral \$99,396,000, sans compter les baisses substantielles qu'ils ont connues dans leurs coûts de chauffage. Les fonds ainsi épargnés ont été réinvestis dans de multiples domaines qui ont certainement stimulé l'ensemble de notre économie. Veut-on punir les citoyens d'avoir profité au maximum d'une loi répondant à des besoins urgents et concrets?

Mais même au Québec, où on a déjà atteint 41.3 p. 100 du total des conversions prévues pour 1990, 59.7 p. 100 des unités d'habitation devant faire l'objet d'une conversion ne pourront pas profiter des subventions prévues si le projet de loi C-24 est adopté.

Que dire alors au plan national où seulement 37.7 p. 100 des conversions devant être effectuées dans le cadre de la loi sur l'économie de pétrole ont eu lieu?

Monsieur le Président, le projet de loi C-24, prive les propriétaires d'au delà d'un million d'unités d'habitation d'une subvention directe moyenne de \$735, va priver l'économie canadienne de sommes énormes qui auraient été disponibles, suite à la baisse des coûts de chauffage. L'argent ainsi épargné par chaque propriétaire aurait été réinvesti dans notre économie et aurait engendré des dizaines de milliers d'emplois productifs.

Monsieur le Président, les chiffres que je viens de présenter sont du domaine public. Pourquoi aucun député progressiste conservateur, qu'il soit du Québec ou des autres provinces, ne les a-t-il pas divulgués à la Chambre?

Je soupçonne, encore une fois, que le gouvernement progressiste conservateur veut, par une loi irrationnelle et nuisible, camoufler son manque de planification et surtout les erreurs contenues dans son programme électoral.

Alors que nous savons tous que l'énergie sera un des facteurs-clés dans le développement économique et dans la lutte contre l'inflation durant les prochaines années, le gouvernement progressiste conservateur veut éliminer une des mesures les plus essentielles et efficaces dans ce domaine.

Planifier pour l'avenir n'est certainement pas un des points forts de notre gouvernement actuel. Alors que notre dollar est en chute libre, alors que le gouvernement sait bien que l'adoption du projet de loi C-24 provoquera une autre montée des coûts du pétrole, le gouvernement conservateur veut encore une fois nous rendre esclaves du «Dieu pétrole».

Monsieur le Président, nous savons tous que, de nos jours, il est impossible de gouverner un pays sans planification, sans analyse sérieuse. Pourtant, encore une fois, le parti progressiste conservateur nous prouve qu'il est incapable de gouverner en tenant compte des priorités nationales.

Sacrifier nos besoins d'énergie, sacrifier la nécessité de développer les sources d'énergie alternative, n'est-ce pas une autre preuve de l'incapacité fondamentale du gouvernement actuel?

Chaque fois que l'on a un programme qui fonctionne comme celui-ci, comme les prêts aux petites entreprises, monsieur le Président, le gouvernement actuel abolit le programme ou veut le modifier pour le rendre inopérant.

Je crains, monsieur le Président, que notre avenir soit de plus en plus sérieusement hypothéqué au cours des prochains mois par l'irresponsabilité gouvernementale, mais j'espère, néanmoins, que l'abandon du projet de loi C-24 nous permette au moins de maintenir un minimum de planification dans le domaine énergétique.

Le président suppléant (M. Paproski): Questions et commentaires. L'honorable députée de Calgary-Sud (M^{me} Barbara Sparrow) a la parole.

• (1410)

[Traduction]

Mme Sparrow: Monsieur le Président, mon collègue a fait remarquer que nos réserves pétrolières diminuent rapidement. Il a tout à fait raison. Les réserves de pétrole brut naturel s'épuisent rapidement, mais je me demande s'il sait vraiment pourquoi.

Le député a peut-être oublié que le Programme énergétique national, adopté par son gouvernement dans les années 80, a littéralement terrassé l'industrie pétrolière et gazière et provoqué l'exode, chez nos voisins du Sud, en Australie ou vers la mer du Nord, de nombreuses plate-formes de forage et de bien des experts. Ceux qui n'ont pas quitté le pays se sont inscrits au chômage ou à l'assistance sociale. Un grand nombre d'emplois ont été supprimés dans ce secteur. J'ajoute que cet état de chose a eu pour effet de mettre près de 90,000 personnes de plus en chômage en Ontario seulement.

En outre, le gouvernement du député a adopté les subventions d'encouragements pétroliers qui étaient extrêmement injustes. Ces subventions ont obligé un grand nombre de sociétés d'extraction à prospecter dans les terres canadiennes et par conséquent dans la mer de Beaufort et au large de nos côtes. Malheureusement, cela a provoqué le déplacement des personnes, des techniques et des fonds nécessaires à l'exploitation et à la prospection des terres provinciales en Alberta, Saskatchewan et Colombie-Britannique. C'est pourquoi nos réserves conventionnelles diminuent.

Le gouvernement précédent a également légiféré la rétropartition de 25 p. 100 sur les terres canadiennes après une découverte de gisement. Je dois dire à mon collègue que cette loi précise a provoqué l'exode de capitaux et empêché les investissements étrangers et même canadiens. En effet, la fuite d'environ 17 milliards de dollars de notre pays est directement imputable à ce programme. Avant que le député n'en dise davantage sur l'amenuisement de nos réserves pétrolières, il devrait réfléchir aux causes du problème.

Mon collègue a ajouté que nous dissimulons certaines choses et que nous ne présentons pas des chiffres exacts. Il n'a peut-être pas eu l'occasion d'entendre les six ou huit députés conservateurs qui sont intervenus pour parler du projet de loi C-24. Ils ont tous exposé des faits et cité des chiffres.